



SECTION



VAR



CAPL de liste d'aptitude de C en B Mardi 08 novembre 2016

Quel beau monde que celui de la DGFIP, là où tout n'est qu'ordre et beauté, Luxe, calme et volupté !

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les résultats du dernier observatoire interne, qui soulignent une démotivation de plus en plus grande des agents dans l'exercice de leurs missions, alors même que leur professionnalisme ne peut être remis en question.

Les raisons profondes de ce découragement ?

- Démantèlement des services déconcentrés,
- Suppressions d'emplois,
- baisse des crédits,
- rémunérations en berne,
- promotions raréfiées,...

Depuis 2012, notre direction n'aura été épargnée par les restructurations, qui n'ont eu pour but que de mettre en adéquation la carte des implantations des services au regard de la situation de l'emploi, et non de rechercher un meilleur service public sur l'ensemble du territoire.

Quant aux suppressions d'emplois, il suffit de lire les bilans sociaux publiés chaque année. En 2009, nous étions un peu moins de 130 000 agents en activité à la DGFIP. Fin 2016, c'est plus de 18 000 postes qui auront été supprimés.

Pour compléter ces chiffres, les suppressions d'emplois annoncés au PLF 2017, s'élèvent à **1815 pour la seule DGFIP** ce qui représente presque 60% des suppressions pour l'ensemble de la Fonction Publique de l'État !

Notons que notre direction générale se permet d'intégrer les 199 apprentis comme des recrutements dans le tableau du plafond d'emplois autorisés, alors même que ce procédé est strictement interdit dans le Code du Travail pour les entreprises privées.

Pour **FO-DGFiP** et **CFTC-DGFiP**, le recrutement d'apprentis n'est pas le recrutement d'agents des Finances Publiques et nous considérons tout naturellement que ce sont bien 1815 ETPT (hors transferts) qui seront supprimés en 2017. Cette suppression d'ETPT, c'est à dire l'Équivalent Temps Plein Travaillé mesurant la capacité « productive » de l'Administration, aura des effets négatifs sur l'exercice des missions et sur les conditions de travail des personnels.

En un peu plus de cinq ans, notre ministère aura donc vu une perte sèche de ses effectifs.

Et ce n'est pas le sujet des rémunérations qui permettra aux agents de retrouver un semblant d'optimisme !

Entre les augmentations de la pension civile, des charges, sans oublier la mise en place du PPCR pour les agents de catégorie B, engendrant d'une part un avancement linéaire et d'autre part, pour certains, une perte sèche de 20 à 30 euros par mois du fait de l'assujettissement à la contribution solidarité de 1 % , le montant net inscrit en bas des bulletins de paye ne cesse de décroître, n'en déplaise à nos dirigeants !

Que reste-t-il ? Les promotions ?

Un petit rappel de chiffre... En 2013, à la DGFiP, le plan inter-catégoriel mentionnait 1000 promotions internes, en 2016 elles ne sont plus que 150 !

Il n'y a qu'à comparer le nombre d'agents promus par la direction à l'issue des CAPL de liste d'aptitude ces dernières années.

Pour le Var, nous sommes passés de 32 promotions en 2012 à 14 l'an dernier !! Les chiffres parlent d'eux-mêmes, pas besoin de les commenter...

Qu'en sera-t-il pour cette année ? Seules 9 petites promotions semblent ouvertes pour 88 postulants... Quelle perspective pour les agents !!!!

FO-DGFiP et **CFTC-DGFiP** ont toujours défendu ce mode statutaire de recrutement, car la liste d'aptitude reconnaît le mérite professionnel des agents. Pour **FO-DGFiP** et **CFTC-DGFiP**, cette sélection doit être réalisée de manière la plus objective possible, en prenant en compte les investissements personnels, les compétences et pas uniquement la notation. Elle doit en outre arriver suffisamment tôt dans la carrière pour que les agents puissent en bénéficier pleinement.

C'est un des outils de promotion sociale dans la fonction publique, à l'instar des concours internes ou externes, et des examens professionnels.

En tout état de cause, nous sommes bien loin d'une invitation au voyage.

Pour toutes les raisons évoquées dans cette liminaire, et pour bien d'autres encore, l'intersyndicale Solidaires, FO DGFIP, CGT, CFTC et CFDT appelle les agents du Var à faire du 15 novembre une

journée morte à la DGFIP,

en faisant grève massivement ce jour là :

**Pour que la DG arrête ses réformes destructrices !
Pour que les réformes ne se fassent plus contre les
agents !**

**Pour que les agents de la DGFIP soient à nouveau
écoutés et entendus !**

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente Anne MAURICE Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.